



VIE PRATIQUE

Du changement dans la collecte des déchets



Pour les habitants de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine*

Au 17 juillet 2023, la fréquence de collecte des déchets des habitants de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine va évoluer.



Créé le : 5/06/2023 - Mis à jour le : 5/06/2023

Collecte des ordures ménagères et déchets verts

Les ordures ménagères des pavillonnaires et petits collectifs (10 logements maximum) seront collectées une fois par semaine et celles des collectifs de plus de 10 logements, les entreprises et administrations seront collectées deux fois par semaine (sauf cas particuliers).

Les déchets verts seront collectés du 1er avril au 30 novembre, avec une interruption du 15 juillet au 15 août. Ce démarrage plus tardif et la fin anticipée du service tiennent compte des périodes de gel, qui rendent la collecte impossible.

Des changements nécessaires

Ces évolutions sont consécutives aux tonnages des ordures ménagères qui ont baissé depuis la mise en place de l'extension des consignes de tri, aux besoins de réduire davantage l'impact environnemental de la collecte et d'en maîtriser les coûts.

Les nouveaux calendriers de collecte vont être distribués en boîte aux lettres, à tous les habitants. Ils sont également disponibles en téléchargement sur notre site internet.

Solutions alternatives

Chaque administré peut, s'il le souhaite, faire la demande d'un bac jaune de contenance supérieure, en nous appelant au 0

800 814 910 (appel gratuit – du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h). Il leur est également possible d’obtenir un com posteur gratuit : un formulaire est à compléter sur notre site lombric.com. Notre site internet contient de nombreuses autres solutions pour réduire la quantité de déchets verts et ménagers.

* Communes concernées : Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Dammarie-lès-Lys, La Rochette, Le Mée-sur-Seine, Livry-sur-Seine, Maincy, Melun, Montereau-sur-le-Jard, Pringy, Rubelles, Saint-Fargeau-Ponthierry, Saint-Germain-Laxis, Seine-Port, Vaux-le-Pénil, Villiers-en-Bière et Voisenon.

+ d’infos www.lombric.com



CALENDRIER



de

COLLECTE

des déchets ménagers

Édition
juillet
2023



**PAVILLONS et
PETITS COLLECTIFS**
10 logements maximum

COLLECTIFS
plus de 10 logements
et **PROFESSIONNELS**

MARDI			ALLO ENCOMBRANTS & D3E Contactez les services au 0 800 501 088 (appel gratuit) * Déchets d'équipements électriques et électroniques
MARDI et VENDREDI	LUNDI	JEUDI	

du 01/04 au 15/07
et du 15/08 au 30/11



POUR UNE MEILLEURE HYGIÈNE ET PLUS DE SÉCURITÉ

- Déposez vos bacs sur le trottoir et non sur la route, de façon visible mais sans gêner le passage des piétons
- Bloquez le frein de vos bacs (quand ils en ont)
- Sortez vos bacs la veille au soir de la collecte
- Rentrez vos bacs après la collecte et nettoyez-les régulièrement

Plus d'infos sur lombric.com ou **N° Vert 0 800 814 910**

appel gratuit du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h



LIVRY-SUR-SEINE

Tri de tous les emballages, papiers, journaux et magazines dans la borne ou le bac jaune

Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider, séparés les uns des autres (pas dans des sacs). Le papier, les journaux et magazines s'y déposent également.

Consignes de tri sur  lombric.com



N° Vert 0 800 501 088

Collecte des encombrants ou D3E*

1. Signer un contrat avec le SMITOM-LOMBRIC
2. Prise de rendez-vous au numéro vert 0 800 501 088

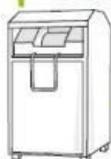
* Déchets d'équipements électriques et électroniques

Contrat téléchargeable sur  lombric.com

Points d'apport volontaire

Les emballages en verre (bouteilles, pots, bocaux et flacons), ainsi que les vêtements usagés sont à déposer en point d'apport volontaire afin d'être recyclés.

Carte des emplacements sur  lombric.com



Accès déchèteries

Toutes les déchèteries du SMITOM-LOMBRIC sont accessibles à tous les habitants du territoire, sur présentation d'une carte d'accès, créée à partir d'une carte d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois et d'un avis d'imposition locale (taxe foncière ou taxe d'habitation).

Modalités et horaires sur  lombric.com



Jours fériés

Aucun service n'est assuré les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre. Jours de rattrapage des collectes et horaires d'ouvertures de nos déchèteries, disponibles au numéro vert 0 800 814 910 ou sur lombric.com.



lombric.com



N° Vert 0 800 814 910

appel gratuit du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Téléchargez l'appli qui vous facilite le tri au quotidien

